

LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU CHINONNAIS

(Indre-et-Loire – Sud-ouest de l'agglomération de Tours – 50 372 habitants – 59 communes)

Recrute un(e)

Chargé(e) de mission Aménagement et Développement durables

Le Pays du Chinonais est un territoire rural qui regroupe 2 communautés de communes, sur le bassin de vie de Chinon. Le périmètre du SCoT du Pays du Chinonais a été publié en décembre 2012 et a fait l'objet d'un arrêté correctif du périmètre du 23 février 2018. Le Pays du Chinonais est arrivé en dernière phase de l'élaboration de son SCoT. Le projet de SCoT, consultable sur le site Internet du Pays du Chinonais, a été arrêté par délibération le 05 juillet 2018 et la consultation des PPA a été engagée.

Pour accompagner la procédure d'élaboration du SCoT jusqu'à son approbation et assurer le suivi du SCoT, mais également pour accompagner des démarches en lien avec les orientations stratégiques du SCoT, le syndicat mixte du Pays du Chinonais recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle, 1 chargé(e) de mission Aménagement et Développement durable à temps complet (35h00 hebdomadaires), titulaire d'un grade relevant du cadre d'emplois des attachés ou ingénieurs territoriaux (catégorie A).

Missions :

Au sein d'une équipe de chargés de missions travaillant sur d'autres missions, sous la responsabilité du Président, la personne recrutée sera chargée de :

1. Accompagner l'élaboration du SCoT jusqu'à son terme puis assurer sa mise en œuvre, son animation et son évaluation

› **Contribuer au pilotage de la procédure d'élaboration du SCoT :**

- Préparer l'enquête publique en lien avec le bureau d'études prestataire,
- Assurer l'organisation, la coordination et le suivi de la communication et de l'enquête publique
- Organiser toute réunion d'information et de concertation avec les acteurs du territoire.
- Modifier si besoin les documents du SCoT à la suite de l'enquête publique et de la consultation des personnes publiques associées
- Assurer la transmission des documents aux personnes publiques associées et aux collectivités locales concernées
- Préparer les délibérations du Comité syndical afférentes au SCoT

› **Assurer le suivi et la mise en application du SCoT et accompagner ses évolutions dans le temps (révisions, modifications ...) :**

- Concevoir et mettre en œuvre les outils de suivi du territoire : mettre en place et renseigner le tableau de suivi (récupérer et mettre à jour les données) ; préparer un bilan annuel de suivi du SCoT
- Assurer une veille réglementaire et préparer l'évolution du SCoT (loi Grenelle, ALUR...) en partenariat avec les services déconcentrés de l'Etat
- Participer à l'élaboration et au suivi des documents qu'encadre le SCoT (PLUi et PLUiH)
- Analyser les documents d'urbanisme arrêtés et préparer les avis à soumettre au Comité syndical, préparer les délibérations
- Accompagner les communes et/ou leurs groupements dans l'élaboration, la révision ou la modification de leurs documents d'urbanisme, afin d'assurer leur conformité avec le SCoT
- Elaborer et diffuser des outils de communication sur le SCoT et l'aménagement du territoire
- Accompagner les phases de modification ou révision périodique du SCoT

2. Suivre et/ou coordonner des réflexions et actions en faveur du développement durable :

Il est attendu du chargé de mission qu'il s'implique dans la mise en œuvre des actions décidées par le Syndicat de Pays et puisse s'adapter à des missions diverses dans les domaines de l'aménagement et du développement local, notamment dans le suivi et la mise en œuvre du SRADDET.

Il pourrait impulser des réflexions nécessaires et accompagner la mise en œuvre d'actions en faveur de la transition écologique, en lien avec les objectifs d'aménagement et de développement durables définis par le SCoT (exemples : Contrat d'objectifs territorial pour le développement des énergies renouvelables, PCAET)

Il pourra également être amené à seconder l'agent de développement dans ses missions.

Les missions seront précisées ultérieurement et pourront être amenées à évoluer selon la volonté du Comité syndical.

Profil / compétences requises :

- Bac + 5 dans les domaines de l'aménagement du territoire avec une spécialisation urbanisme/planification,
- Maîtrise des politiques publiques territoriales, et des outils de planification et de développement local
- Connaissance et maîtrise des outils de cartographie SIG
- Connaissance et pratique des procédures administratives,
- Capacité d'analyses transversales et force de proposition (stratégie du territoire)
- Autonomie et rigueur indispensables,
- Qualités relationnelles et de communication essentielles en raison d'échanges permanents avec les partenaires institutionnels, les élus et les techniciens communaux et intercommunaux, ainsi qu'avec les bureaux d'études
- Qualités rédactionnelles et de synthèse
- Bonne aptitude à l'animation de réunions publiques ou de groupes de concertation
- Expérience souhaitée dans les domaines de l'urbanisme/aménagement (technique et juridique)
- Disponibilité – possibilité de réunions en soirée
- Permis B obligatoire

Conditions :

› Poste basé à L'Île-Bouchard, dans les locaux du Syndicat mixte du Pays du Chinonais, impliquant des déplacements fréquents sur le territoire, et occasionnellement à l'échelle régionale (véhicule de fonction à partager avec l'équipe)

› Poste à temps complet (35h00 hebdomadaires) avec possibilité d'un 80% d'ETP sur demande du candidat, sur la base d'un CDD de 1 an, renouvelable

› Prise de poste : souhaitée à compter du 1^{er} février 2019 (ou dès que possible)

› Salaire : Rémunération à négocier selon expérience (suivant la grille de la FPT niveau catégorie A) + CNAS + RI

Les candidatures sont adressées par courrier et/ou courriel avant le 04 janvier à l'attention du Président :

Monsieur le Président
Syndicat Mixte du Pays du Chinonais
12, Rue Saint-Lazare,
BP2
37220 L'ÎLE-BOUCHARD / contact@pays-du-chinonais.fr

A noter : les candidats sélectionnés seront conviés à un entretien le vendredi 18/01/19 au matin

Pour tout renseignement relatif au poste, vous pouvez contacter :
Marie ROUQUETTE, Agent de développement, au 02.47.97.09.09